

## APPEL A CONTRIBUTION

### **Thème : Applications mobiles et enjeux sociétaux.**

### **Une approche pluridisciplinaire**

#### **Coordonnateurs :**

Hanitra Randrianasolo-Rakotobe et Jean-Michel Ledjou, IDEST/Amétis, Université Paris-Saclay

#### **Membres du comité scientifique de départ (*par ordre alphabétique*) :**

Tsiry Andrianampiarivo (Université de Grenoble) ; Jean-Philippe Berrou (Sciences Po Bordeaux) ; Yannick Francillette (Université du Québec à Chicoutimi) ; Alain Kiyindou (Université Bordeaux Montaigne) ; Kevin Mellet (Orange Labs, Université Paris-Ouest Nanterre) ; Bob Jerry Menelas (Université du Québec à Chicoutimi)

#### **Argumentaire général**

D'ici 2023, les technologies et les services mobiles devraient générer 4,8% du Produit intérieur brut (PIB) mondial (GSMA, 2019). Cette croissance record est également soutenue par un taux d'adoption du smartphone en nette augmentation sur le plan mondial. L'accroissement est en effet estimé à plus de 20% entre 2017 et 2025. En 2023, au moins trois téléphones mobiles sur quatre seront des smartphones (GSMA, 2018).

C'est dans ce contexte que les applications mobiles continuent leur progression. En 2018, quelque 194 milliards de téléchargements ont été effectués de par le monde, tandis que les applications ont généré un revenu évalué à 101 milliards \$ (App Annie, 2019).

Historiquement, les jeux dominent largement le secteur des applications. Cependant, depuis 2016, les questions sociétales se révèlent de plus en plus présentes. Annie App (*ibid.*) le confirme : « En 2018, les applications autres que les jeux représentaient 65% du nombre total de téléchargements dans le monde ». De son côté, le rapport Adjust (2019) montre la croissance rapide des applications mobiles en lien avec la santé, l'alimentation, les transports,

l'organisation du travail en tâches, la communication, la gestion de risques, le développement, l'éducation... Par ailleurs, les récentes crises sanitaire, économique et sociale liées à la Covid-19 ont vu naître tous azimuts pléthore d'applications mobiles.

« Notre quotidien envahi par les applications mobiles » est un phénomène en cours de réalisation. Cet appel encourage une réflexion pluridisciplinaire sur la **relation entre les applications mobiles, leurs utilisateurs et la société**.

### **Thèmes privilégiés mais non exhaustifs**

L'ouvrage présentera 8 grands chapitres. Chaque chapitre rassemblera des contributions pluridisciplinaires sur un **thème clé**. Les sept (7) premiers thèmes sont détaillés en annexe.

Les contributions traitant spécifiquement des applications mobiles et des crises en lien avec la Covid-19 feront l'objet du dernier chapitre.

- Thème 1 : Applications mobiles, société et consommation
- Thème 2 : Applications mobiles, politique et gouvernance publique
- Thème 3 : Applications mobiles et les emplois de demain
- Thème 4 : Applications mobiles, santé et bien-être
- Thème 5 : Applications mobiles et intelligence artificielle
- Thème 6 : Applications mobiles au service du développement
- Thème 7 : Applications mobiles et vie privée
- Thème 8 : Application mobiles, crises et opportunités liées à la Covid-19

#### **Mise en forme de la contribution**

40.000 signes au maximum, hors références bibliographiques

Times New Roman 12 – Interligne : 1,5 ligne – Espacement, Avant et Après : 0 pt

Marges normales (2,5 cm, H,B,G,D) – Limiter les notes de bas de page à l'essentiel.

#### **Trois (3) niveaux de titre maximum, avec numérotation**

1. Premier niveau

1.1. Deuxième niveau

1.1.1. Troisième niveau

#### **Pour les références bibliographiques à la fin de la contribution**

##### ***Article de périodique***

Nom, P., & Nom, P. (2020). Titre de l'article. Revue périodique, 51(1), 5-23.

##### ***Livre***

Nom, P. (2020). Titre du livre ou monographie (7<sup>e</sup> éd.). Ville : Maison d'édition.

Nom, P. (Ed.). (2020). Titre du livre ou monographie (7<sup>e</sup> éd.). Ville : Maison d'édition.

**Article publié dans un ouvrage collectif**

Nom, P., & Nom, P. (2020). Titre de l'article. In P. Nom & P. Nom (Eds.), Titre de l'ouvrage collectif (pp. 18-39). Ville : Maison d'édition.

**Communication non publiée dans un Acte de colloque**

Nom, P. (2018, mai). Titre de la communication. Communication présentée au XXème congrès ou colloque de l'Université XXX. En ligne <http://www.XXX>

## **ANNEXE**

### **Thème 1 : Applications mobiles, société et consommation**

Les applications ont connu des mutations incrémentales significatives au cours de ces dernières années. En exploitant l'information, les applications contribuent à faciliter la prise de décision donnant de la consistance à de nouveaux comportements. Jouant quelquefois un rôle d'alerte, l'impact de certaines applications numériques sur la diffusion des connaissances peut avoir des répercussions tant sur le comportement des acteurs économiques que sur celui des citoyens. En quoi, par exemple, des applications, il y a peu inédites, véhiculent-elles des informations qui suppléent ou pallient les carences des politiques publiques de santé, d'environnement, de nutrition ? Au-delà de ces aspects, les critères sociaux et environnementaux sont redécouverts d'une autre manière par l'utilisateur. Quelles sont les perspectives offertes par de telles applications ? Engagent-elles de nouvelles responsabilités individuelles et collectives ? Quel regard nous proposent-elles sur le passé ? D'une façon générale, quels sont les enjeux sociétaux induits à l'échelle locale, régionale ou internationale ?

### **Thème 2 : Applications mobiles, politique et gouvernance publique**

En 2018, l'écosystème mobile met en avant sa contribution au financement du secteur public, évaluée à plus de 500 milliards de dollars, par le biais de la fiscalité. Mais en ce qui concerne les applications, ce sont surtout les pertes pour la caisse publique qui préoccupe les autorités. En 2019, la décision prise par le Sénat de l'Etat de Californie, a valeur d'exemple : «Uber est sommé de requalifier ses chauffeurs partenaires en salariés ». Cette sentence dépasse rapidement les frontières californiennes. Parallèlement s'opère une prise de conscience de l'Etat californien, de l'impact financier induit par le développement fulgurant de cette application : « Environ 6 milliards d'euros de perte annuelle pour la caisse publique » (Guinochet, *ibid.*).

Force est de constater que les relations entre les Etats et les applications sont riches et complexes. Celles-ci vont bien au-delà des pertes ou des contributions financières, et concernent de nombreux pays. En France, en 2018, les applications mobiles lancées par les GAFAs font partie des plus téléchargées.

L'été 2019 a d'ailleurs été marqué par l'adoption au Parlement français de la taxe GAFAs (taxe de 3%). La décision française s'est trouvée immédiatement suivie d'une réaction remarquée de la Présidence américaine, amenant un magazine d'actualité à titrer : « Trump et la taxe Gafa: le vin français va-t-il trinquer ? » (Boulet-Gercourt, L'Obs, Août 2019).

Au cœur de ces relations, de cette guerre commerciale, plusieurs questions se posent : quels sont les critères d'arbitrage disponibles ? Que faire pour que les taxes récoltées ne nuisent pas

*in fine* à l'intérêt général ? Quelles sont les dispositions à mettre en œuvre pour que le développement d'un secteur ne porte pas préjudice à l'autre ?

### **Thème 3 : Applications mobiles/numériques et les emplois de demain**

L'application *Uber App* a révélé le rythme et la profondeur de la « destruction créatrice » des applications mobiles et des services informatiques. La guerre entre les taxis et les VTC au milieu des années 2010 a illustré ce qui n'était qu'une hypothèse au début du millénaire : la disponibilité d'innovations technologiques ayant le potentiel de bouleverser de façon radicale notre quotidien. Tout comme Uber, les entreprises qui lancent des applications, créent de nouveaux emplois, mais détruisent ou précarisent les plus conventionnels. Ainsi, le projet de voiture autonome offrira un épilogue inédit à la guerre entre Uber et ses chauffeurs, dans la mesure où l'on pourra se passer de ces derniers.

Dès lors, les modalités de recrutement seront amenées à évoluer. Il faudra bientôt d'autres compétences pour transporter des passagers en voiture.

Dans ce contexte, la question de la qualification, de la formation se pose avec une acuité particulière. Quid des initiatives qui fonctionnent ? Que faire devant le manque de ressources humaines annoncé ? Qui peut impulser les initiatives ? Qui a le pouvoir de les impulser ?

### **Thème 4 : Applications mobiles, santé et bien-être**

Les dépenses mondiales de consommation dans les applications de santé et de fitness ont triplé entre 2016 et 2018. Cette croissance participe pleinement aux changements culturels croissants vers le bien-être. Les plus connues dans le monde sont : MyFitnessPal, Sweat avec Kayla et FiNC, Calm et Headspace. L'année 2018 a par ailleurs été marquée par l'impact disruptif des applications mobiles sur le système médical. Aux États-Unis, au Royaume Uni, et en France, le nombre de téléchargements d'applications médicales a augmenté de plus de 35%. Les pays émergents ne sont pas en reste puisque la croissance est de plus de 35% au Brésil, plus de 65% en Inde et à 110% en Indonésie. Quid de ces outils de self-tracking ? Permettent-ils d'améliorer la santé des utilisateurs ? Et, plus largement, permettraient-ils de réduire les inégalités en matière de santé ?

### **Thème 5 : Applications mobiles et intelligence artificielle**

Il s'agit de mieux comprendre le futur très proche, à savoir les applications basées sur l'intelligence artificielle (Kiyindou, 2019)

Les applications en lien avec les TIC évoluées construisent et programment des machines pour qu'elles communiquent, apprennent, analysent et puissent *in fine* proposer des solutions. En quoi l'intelligence artificielle permet-elle d'opérer de nouveaux choix ? On sait déjà que la médecine mise sur l'exploitation de données pour offrir des diagnostics plus sûrs et des remèdes plus appropriés aux patients. Mais que sait-on des conséquences de l'IA sur la société (l'emploi, l'écologie...) ?

### **Thème 6 : Applications mobiles au service du développement**

En 2017, plus de 440 millions de personnes avaient souscrit à un service de téléphonie mobile en Afrique subsaharienne (soit 44% de la population) ; le tiers d'entre elles se connectaient depuis un smartphone (GSMA). Les technologies mobiles sont ainsi très largement (mais pas universellement) adoptées par les populations, en milieu rural comme en milieu urbain, y compris les plus pauvres et dans des contextes socio-économiques marqués par l'informalité.

Qui plus est, pour le continent africain, l'accès très large au mobile constitue un saut technologique (leapfrog) vers les technologies numériques, sans l'étape intermédiaire de la technologie fixe. Pour leurs utilisateurs, les téléphones mobiles ne sont pas seulement un outil de communication, mais également le mode d'accès privilégié à Internet et à de nombreux services – tels que les services financiers via le mobile money – dans une région où la fourniture de ces services par des moyens conventionnels est limitée en raison des problèmes d'investissement et d'infrastructures.

Au vu des enjeux de développement en Afrique Subsaharienne, la question du rôle de catalyseur des technologies de communication se pose avec grande acuité et fait même l'objet de débats. Comment l'expansion de ces technologies et leurs modalités d'adoption pourraient être vecteur de développement en modifiant en profondeur un grand nombre de domaines de la vie sociale et économique du continent (fonctionnement des marchés et des entreprises, systèmes de santé et d'éducation, gouvernance politique, secteur financier et bancaire, pratiques culturelles, etc.) ? L'essor du mobile en Afrique a suscité un enthousiasme fort, dont témoignent tant les rapports et programmes financés par les principaux bailleurs du continent que la constitution récente d'une « communauté » rassemblant chercheurs, ONG, bailleurs, entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies pour le développement (ICTD).

Autour de cette problématique des applications et des technologies mobiles au service du développement peuvent s'articuler deux questions de recherche : celle des dynamiques d'appropriation et des usages concrets des technologies mobiles en Afrique subsaharienne, et celle de leurs impacts à différents niveaux individuel, social, communautaire, économique, politique, culturel, etc. Afin de traiter ces questions, les démarches empiriques à travers des enquêtes de terrain qualitatives et/ou quantitatives seront privilégiées.

### **Thème 7 : Applications mobiles et vie privée**

Il n'est un secret pour personne que les périphériques mobiles disposent d'une quantité considérable d'informations sur les utilisateurs. Ces informations, pourtant personnelles, se révèlent disponibles et accessibles. La fameuse affaire « Cambridge Analytica » symbolise les questionnements associés au respect de la vie privée.

Dans ce contexte, la question se pose de savoir si l'on peut se permettre de laisser les multinationales établir, elles-mêmes, les règles relatives au respect de l'intimité la vie privée. Face à cette situation, il paraît opportun de trouver des stratégies pour équiper le commun des mortels.

Mais comment sensibiliser les utilisateurs non-avertis ? Quelles sont stratégies à mettre en oeuvre pour leur permettre de se protéger ?

### **Thème 8 : Application mobiles, crises et opportunités liées à la Covid-19**

Etant donné de l'histoire courte de la Covid-19, nous accueillons tous les sujets originaux et essaierons autant que faire se peut de les considérer.

### **Calendrier prévisionnel**

Lancement de l'appel à contribution : 1 octobre

**Soumission des articles complets : 15 décembre**

Retour aux auteurs : 15 janvier

**Renvoi des révisions par les auteurs : 15 février**

Publication de l'ouvrage : 4<sup>e</sup> trimestre 2021

**Pour soumettre une proposition d'article**

[jean-michel.ledjou@universite-paris-saclay.fr](mailto:jean-michel.ledjou@universite-paris-saclay.fr)

[hanitra.randrianasolo@universite-paris-saclay.fr](mailto:hanitra.randrianasolo@universite-paris-saclay.fr)